

Commission Terrains, Forêt, Environnement, Sécurité

Jeudi 25 mars 2021 - 17h00

Présents : Cédric PIERREL, Didier HOUOT, Charlotte SEHR, Emmanuelle AUBERT, Willy LANGLOIS, Marie-Agnès GROSJEAN, Philippe CUNY, Jean-François MESDAG, Arthur BRAUN, Michaël ROHR, Rémi DECOMBE, Sonia VANÇON

Excusés : Cathy TRUFFIN, Céline DUC-GRANDEMANGE, Yannick PIQUÉE

Absents : Jean-Michel PHILIPPE

Acquisition en cours des parcelles de Madame Colette Lamielle n°AO24, AO47, AO48 (partie) et AO49 rue du Moulin : division du terrain

La procédure d'achat par la Commune est toujours en cours, en attente de bornage par le Cabinet Demange.

La commission se rend sur place. Les membres prennent connaissance des coupes de bois effectuées sur les parcelles en cours d'acquisition et sur la parcelle AO50 acquise par la commune en 2020.

Un échange de terrain avec M. Gustin, riverain, est convenu : terrain d'aisance pour M. Gustin en échange d'une bande de terrain en vue de créer un chemin communal piétonnier qui reliera le lotissement à l'arrêt de bus de la rue du Moulin.

M. Kartha a demandé l'acquisition d'un morceau de terrain d'environ 390 m² : 345 m² en zone A qui lui sera proposé au prix d'achat, soit 1,10 €/m², et 45 m² en zone UB. Après discussion, les membres de la commission fixent le prix de vente à 30 €/m² en zone UB. Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge du demandeur.

Deux autres propriétaires riverains (M. Evaristo et M. Mesdag) se sont également portés acquéreurs de terrain d'aisance en zone A. Compte tenu des travaux à réaliser sur le lotissement et plus particulièrement la création d'un bassin de décantation, les ventes pourront être finalisées dès que cela sera techniquement possible. Le prix est également établi à 1,10 €/m², les frais de notaire et de géomètre à la charge des demandeurs.

Demande de location Guy Abel

M. Abel dispose d'un petit rôle pour la parcelle AT128 sur laquelle se trouve la source de M. Didier-Laurent. M. Abel demande en échange la location de la parcelle AT127. Sur place, les membres de la commission valident cette demande.

M. Abel demande également la location de la parcelle AT126. Le principe d'une location d'un an pour défrichage habituellement appliqué est validé par les membres. Un point sera fait après une année de location en vue de la mise en place d'un bail rural de 9 ans.

Demande d'acquisition Indivision Marion

L'indivision Marion a demandé l'acquisition des parcelles AT133 et AT134 pour lesquelles elle dispose actuellement d'un essart.

Sur place, les membres de la commission souhaitent que le chemin situé à hauteur des parcelles reste communal et ainsi accessible à tous. De plus, les élus préfèrent le maintien de l'essart plutôt que la vente des parcelles concernées. Une réponse sera adressée en ce sens à l'indivision.

Demande de location ou d'achat d'une parcelle de terrain communal par un apiculteur (AL436)

M. Jeangeorges, apiculteur amateur, sollicite la location ou l'acquisition de la parcelle AL436 sur laquelle il entretient des ruches.

Sur place, les membres de la commission proposent d'appliquer le même principe que pour toute location de terrain agricole, à savoir une location d'un an pour entretien de la parcelle et bilan à l'issue de l'année en vue de la mise en place d'un bail rural de 9 ans.

Régularisation foncière - assiette du collège du Ban de Vagney

Dans le cadre des travaux de construction du collège, le Conseil départemental a sollicité la Commune pour l'acquisition d'une bande de terrain communal de 210 m², située entre le gymnase intercommunal et la demi-pension du collège.

Les membres de la commission ne s'opposent pas à cette vente. Celle-ci sera réalisée à l'euro symbolique.

Projet d'acquisition de terrain des Biens Indivis au presbytère pour création d'un parking

Cédric Pierrel informe les membres de la commission du projet d'acquisition de terrain appartenant à la Commission syndicale des Biens Indivis en vue de faire un parking rue Robert Claudel. Ce parking offrirait ainsi de nouvelles places de stationnement à proximité de l'église, des commerces...

De plus, un chemin piétonnier reliant la rue Robert Claudel et la rue Albert Jacquemin par ce futur parking est envisagé.

Ce projet fait suite aux travaux prévus en 2021 par Vosgelis à hauteur des appartements situés rue Albert Jacquemin. Le stationnement va être revu et des places réservées aux locataires créées.

Cessions foncières - rétrocession par le Département à la Commune de divers terrains

Le Conseil départemental a proposé à la Commune l'acquisition de différentes petites parcelles de terrain dont il est propriétaire sur le territoire communal. Après étude des différentes parcelles, les membres de la commission valident ces achats, pour un montant total de 4 564,15 €.

Demande d'installation de ruches sur la parcelle AX211

M. Nageleisen, apiculteur professionnel, demande l'autorisation de déposer 30 à 40 ruches sur la parcelle AX211.

Après échanges, les membres de la commission ne souhaitent pas répondre favorablement à cette demande qu'ils estiment à caractère commercial et provenant d'un professionnel non domicilié à Vagney ou à proximité. Une réponse négative sera adressée au demandeur, valable pour cinq années.

Demande de location des parcelles AT51, 53, 54, 55, 56 - la Blanche Pierre

Lors de la commission du 1^{er} octobre 2020, la commission s'était rendue sur place afin de répondre à une demande de location de terrain communal par un particulier. Il avait alors été soumis de proposer aux agriculteurs de la commune la location de ces terrains pour y faire pâturer leurs animaux. Le GAEC des Jonquilles s'est porté candidat à la location de ces parcelles. Un bail d'un an pour entretien des parcelles sera établi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25

Vagney, le 28 avril 2021

Le vice-président de la Commission,
Cédric PIERREL

